



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question au Gouvernement n° 970

Texte de la question

CÔTE D'IVOIRE

M. le président. La parole est à M. Antoine Herth, pour le groupe UMP.

M. Antoine Herth. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre de la défense.

Madame la ministre, la Côte d'Ivoire est confrontée depuis plusieurs mois à des soubresauts violents entre le Nord, aux mains des rebelles, et le Sud, contrôlé par les forces gouvernementales.

La France a choisi de jouer la carte de la modération tant sur le plan diplomatique que par son engagement sur le terrain. Avec quelque 4 000 soldats, elle est présente pour tenter de s'interposer entre les deux forces en sécurisant une zone dite « de confiance ».

En dépit de l'implication de la communauté internationale, qui a donné son aval à l'opération « Licorne », la situation, on doit le constater, se détériore. Hier a été franchi un pas de plus dans la violence : des centaines de manifestants, certains armés de couteaux et de machettes, se sont attaqués à la base du bataillon français d'infanterie de marine, à la périphérie d'Abidjan.

Madame la ministre, que pouvez-vous dire quant à l'évolution de la situation à laquelle sont confrontés nos soldats sur place ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense. Monsieur le député, il n'est pas exact de dire que la situation se dégrade constamment en Côte d'Ivoire. Il suffit d'aller en brousse, dans la « zone de confiance », pour constater que les populations qui avaient fui les violences et les combats sont revenues, cultivent et vivent normalement.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est que la situation est fragile.

Effectivement, des extrémistes, parfois des deux bords, rêvent d'en découdre et de reprendre les combats les uns contre les autres. Ils sont à l'origine des violences qui ont eu lieu ces derniers jours, d'abord dans la partie méridionale de la « zone de confiance », où des gens venant du sud ont voulu aller vers le nord pour reprendre les combats et, depuis hier, à Abidjan où de deux cents à trois cents jeunes assiègent encore en ce moment le bataillon français d'infanterie de marine.

Qu'est-ce que cela prouve ?

Cela prouve d'abord l'exigence que se poursuive le processus de paix, ce qui suppose deux choses : d'une part, que le gouvernement mette en oeuvre les accords de Marcoussis ; d'autre part, que les forces nouvelles comprennent qu'il est nécessaire qu'elles reviennent dans le gouvernement.

Il faut aussi que l'ONU réponde à l'appel de la force de la CDAO et des Ivoiriens eux-mêmes et qu'une opération de casques bleus puisse prendre le relais de la CDAO afin d'aller vers un véritable désarmement et des uns et

des autres.

Pour le court terme, nous espérons que le dialogue quadripartite reprendra entre les armées ivoiriennes, les Forces nouvelles et les forces impartiales que sont la force « Licorne » et la force de la CDAO.

Enfin, mesdames, messieurs les députés, je voudrais qu'en ce moment même où ils sont confrontés à une action violente, nous saluions le professionnalisme, le sang-froid et la modération des militaires français à Abidjan. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Antoine Herth](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 970

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 décembre 2003